



COMITE SYNDICAL DU 23 FEVRIER 2016 COMPTE RENDU

Etaient présents : 18 / 32

HELWIG Michelle, FRANÇOIS Jacques, PAGNARD Guy, MARTIN Gérard, QUILLIVIC Bruno, ECHIVARD Alain, DONNART Alain, GUEGUEN Paul, LE GALL Thierry, PLOUZENNEC Pierre, TUPIN Hugues, TANGUY Patrick, JODOCIUS Xavier, HELORET Monique, COLAS Roger, DERRIEN Joël, LE DUC Didier, JAMBOU Marcel.

Etaient excusés : LE BARON René, LEBRESNE Jean-Claude, CROM Florence, CARAMARO Laure, GOYAT Daniel, JOLIFF Alain.

Secrétaire de séance : Monsieur QUILLIVIC Bruno est désigné comme secrétaire de séance.

1. COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2015

Le compte-rendu du comité syndical du 14 décembre 2015 ne faisant pas l'objet d'observation, il est approuvé à l'unanimité.

2. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Suite à l'avis favorable du comité technique, l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la suppression d'un poste d'ingénieur et d'un poste de rédacteur pour mettre à jour le tableau des emplois.

3. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Le Président, et les Vice-présidents, chacun pour ce qui les concerne, se succèdent pour faire une présentation détaillée des différents sujets soumis au débat d'orientation.

- ❖ Le Président répond à Monsieur QUILLIVIC à propos de la valorisation de l'énergie produite par l'UIOM. Le Président indique qu'un contact a été pris avec la COOP SAINT-YVI pour un éventuel projet de séchage de fourrages.
- ❖ Monsieur Paul GUEGUEN expose le projet d'extension du centre de transfert de CONFORT-MEILARS pour le transit des déchets issus de la collecte sélective de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP SIZUN ET DE LA POINTE DU RAZ (CCCS) et de DOUARNENEZ COMMUNAUTE. M. KAUFMANN indique que l'analyse des offres pour l'étude de faisabilité est en cours.
- ❖ Monsieur Roger COLAS fait état des contraintes d'exploitation en raison du sous-dimensionnement des plateformes de traitement des déchets végétaux. Il est pour lui impératif de développer leur tri et de sensibiliser les usagers pour réduire ces apports.

Monsieur COLAS insiste sur les travaux à réaliser en matière de sécurité sur les sites des déchèteries.

Il indique que l'emplacement proposé par la ville de SCAER est très intéressant et que VALCOR lance donc l'étude de faisabilité pour ce nouveau projet.

Il indique que le dossier avance également en ce qui concerne la nouvelle déchèterie de TREGUNC.

❖ Monsieur Guy PAGNARD interroge le Président sur l'avancement du projet de mutualisation entre la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS), VALCOR et SIDEPAQ. Le président indique que le Bureau d'étude a rendu sa copie. Les présidents et leurs directeurs se sont rencontrés à plusieurs reprises. Une présentation de l'étude a été faite par le SYMEED en janvier devant les Présidents et les vice-présidents réunis.

Il ressort de la discussion les points suivants :

- Le Président du SIDEPAQ indique être actuellement préoccupé par des questions liées à la restructuration de territoires sur certains des EPCI du SIDEPAQ. Il juge que la question de la mutualisation est donc subsidiaire. Il souhaite également que l'étude soit affinée.
- Il est envisagé que, dans un premier temps, le champ de compétence de ce syndicat soit limité au traitement des OM, au tri des déchets et à ECO-EMBALLAGES.
- Le Président de VALCOR ne verrait pas d'inconvénient à un syndicat « à la carte » considérant que tel est déjà le cas pour VALCOR et que cela est parfaitement gérable.
- Le Président de VALCOR et le Président de la CCPBS manifestent leur volonté d'avancer sur le sujet et souhaiteraient que cette mutualisation intervienne en 2018.
- Le Président du SIDEPAQ préférerait une adhésion rapide de la CCPBS au SIDEPAQ et considère qu'une fusion de VALCOR et du SIDEPAQ pourrait ensuite éventuellement intervenir après 2020. Les Présidents de VALCOR et de CCPBS s'opposent à cette solution, Monsieur Raynald TANTER indiquant que « *la mutualisation se fera à trois où ne se fera pas* ».
- Le SIDEPAQ dispose d'une réserve financière de 6 millions d'Euros alors que la capacité d'autofinancement de VALCOR est beaucoup faible en raison de la rétrocession des excédents de fonctionnement au EPCI adhérents en fin d'exercice. Cette distorsion financière pourrait constituer un obstacle technique et politique à la mutualisation entre VALCOR et SIDEPAQ.
 - Monsieur PLOUZENNEC réagit en indiquant « *qu'on ne fusionne pas pour faire le bilan des outils d'aujourd'hui mais pour construire les outils de demain* ». Il appelle le SYMEED à peser de tout son poids politique pour faire avancer ce dossier.

❖ Monsieur TUPIN souhaite un complément d'explications concernant l'application possible de la TGAP sur les mâchefers stockés en CET 2. Monsieur KAUFMANN indique que l'utilisation de nos mâchefers pour la constitution de digues dans un Centre d'Enfouissement Technique de classe 2 (CET 2) se fait actuellement au titre de la « valorisation en substitution à l'utilisation de matériaux de carrières » mais que ce statut reste juridiquement fragile.

Cette présentation ne faisant plus l'objet de questions, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

4. AVENANT N° 1 AU MARCHE 2014 006 DECH « EXPLOITATION DES PLATES-FORMES ET GESTION DES DECHETS VERTS » - Lot 2 « EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES PLATEFORMES » / Titulaire : ROCUET ETA

Ce marché notifié le 17 juillet 2014 concerne l'exploitation des plateformes de traitement des déchets verts qui prévoyait en « option » une prestation de tri des végétaux. Lors de l'attribution du marché, cette option n'a pas été levée.

Or, l'Entreprise de Travaux Agricole ROCUET, titulaire du marché projette la réalisation d'un méthaniseur agricole sur un site situé proche de la plateforme de TREGUNC.

La levée de l'option permettra d'expérimenter la séparation des gazons à la source et le tri du bois valorisable dans la filière bois énergie. L'économie totale escomptée serait de plus de 20 K € / an.

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres, le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président à signer cet avenant au marché.

❖ Monsieur PLOUZENNEC indique que c'est peut-être l'occasion d'introduire une politique de tarifs différenciés pour l'accueil des Déchets Verts ?

- ❖ Monsieur PIGNARD rappelle que des caissons sont toujours en mis en place à PONT-AVEN et à ROSPORDEN par CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION.

5. POLITIQUE ENERGETIQUE

Le Président donne lecture de la proposition de « *La politique énergétique de VALCOR* » qu'il convient de formaliser ans le cadre de la certification ISO 50 001.

Après discussion l'assemblée délibérante approuve cette politique mais demande qu'elle soit complétée par un paragraphe faisant référence à la mutualisation territoriale.

6. RAPPORT DE DELEGATION DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR

Les rapports de délégation du Président et du Directeur sont présentés aux délégués qui en prennent acte.

Le Secrétaire de Séance

Bruno QUILLIVIC